

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice 10
- présents 7
- votants 7
- absents 3
- exclus

Date de convocation :
26 novembre 2024

Date d'affichage :
26 novembre 2024

Objet

N° 35/2024

Appel à subvention
exceptionnelle.

De la commune de DROISY

Séance du 02 décembre 2024 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Pierre-Alain REY, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER.

Excusé(e)s : Émilie VICTOR, Jérémy BERNARDI, Olivier BALDI.

Pouvoirs donnés:

Secrétaire de séance :

M. VICTOR Thibault

Monsieur le Maire donne lecture d'un appel à subvention exceptionnelle par le président de l'association des pompiers humanitaires du GSCF (Groupe de secours Catastrophe Français) suite à la situation tragique que traverse l'Espagne.

Au vu de la demande, le conseil municipal, à l'unanimité, décide:

- d'octroyer une aide d'un montant de 500 € à l'association des pompiers humanitaires du GSCF;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Les crédits correspondants seront inscrits à l'article " 65748- subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé" du budget principal M57 de l'exercice 2024

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

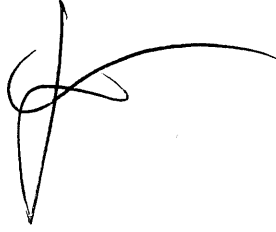
Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

ID : 074-217401074-20241202-35_2024-DE

SLO

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 03 décembre 2024.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des
délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER